

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00106

CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION DE LA CHARTREUSE - SOUTIEN PROJET PATRIMOINE MEMORIEL

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 59
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DÉGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230302-D20230010610

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION DE LA CHARTREUSE - SOUTIEN PROJET PATRIMOINE MEMORIEL

Saint-Etienne Métropole a identifié le site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez comme site touristique majeur. Il constitue un atout important du développement de l'attractivité de la Métropole. Cette reconnaissance a présidé de l'engagement constant de Saint-Etienne Métropole dans la gestion et la valorisation de la Chartreuse qui bénéficie également des labels «Plus beau village de France» et «Village de Caractère» en Loire.

Parallèlement et conjointement, l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse participe aussi à l'animation du site en organisant l'accueil de nombreuses expositions et animations mais aussi des concerts de musique classique «les Musicales».

En 2023, l'Association souhaite finaliser son projet de sauvegarde du patrimoine mémoriel de Sainte-Croix-en-Jarez du 20^{ème} siècle. La première phase a fait l'objet d'un accompagnement de la Métropole.

Ce projet consiste à collecter la mémoire des habitants de la commune et en exploiter ensuite le contenu sur le plan artistique (expositions, livre, contes...) auprès des publics.

Une première phase a permis de mener 40 interviews semi-directifs sur les différents aspects de la vie du village, ses fêtes, l'école, la vie économique, la paroisse et ses fêtes, les grands événements et les personnages marquants...

Fin 2022 les synthèses des entretiens ont été présentées aux habitants pour qu'ils apportent leurs remarques, décident des projets d'exploitation artistique qui prendront la forme :

- d'un ouvrage écrit par un des membres de l'association ;
- un jeu de table «le jeu des cartusiens».

En 2023, un prototype sera réalisé et validé dans une version «adulte» et une version «enfant». Ensuite, l'ouvrage et le jeu seront mis en vente dans la boutique de l'Office de Tourisme et par l'association.

Le budget prévisionnel de ce projet mémoriel porté par l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse s'élève à 14 160 €. Au regard des enjeux de valorisation au niveau local mais également à l'échelle régionale, il est proposé d'apporter un soutien maximal à cette initiative à hauteur de 2 000 € au titre de l'année 2023.

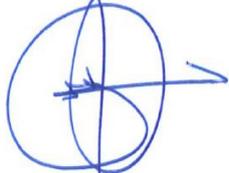
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention maximale de 2 000 € à l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des pièces permettant le versement de cette subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'article 65748 du budget Tourisme de l'exercice 2023 (sous réserve approbation du budget).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

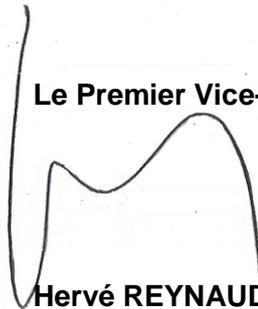
Pour extrait,

La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD